



Révision du DOCOB du site NATURA 2000 des Étangs de l'Armagnac Groupe de travail « Valorisation et sensibilisation »

COMPTE-RENDU

Date:	07 mars 2018	Organisé par :	Hugo GIRARD (ADASEA 32)
Lieu :	Campagne d'Armagnac	Rédacteur :	Hugo GIRARD
Participants :	Claude SCHMITT (1 ^{er} adjoint de Campagne d'Armagnac et président des randonneurs de Manciet), Nicolas BERNADICOU (CD 32, ENS), Claire AUBIN (Coordinatrice pôle animation CPIE 32), Aurélie BELVÈZE et Hugo GIRARD (ADASEA 32)		
Excusée	Carole DELGA (Présidente de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée), Michel UHLMANN (DDT 32)		

Objectif : Propositions d'actions pour répondre aux différents objectifs de développement durable

Ordre du jour : Valorisation et sensibilisation

Tour de table, présentation par Claire AUBIN des actions de sensibilisation faites aux scolaires et grand public sur le site Natura 2000.

Présentation (cf diapo annexé) par l'ADASEA 32 :

- Cadre de la révision
- Éléments des diagnostics
- Objectifs de développement durable
- Outils mobilisables
- Exemples d'actions du DOCOB de 2002

Présentation de quelques propositions faites lors des groupes de travail précédents en lien avec la sensibilisation et la valorisation

Compte-rendu des échanges

Aurélie BELVÈZE : Il a été proposé de s'intégrer au nettoyage de la Douze réalisé par la société de pêche avant l'ouverture de la pêche à la truite et donc d'utiliser ce support pour communiquer autour de Natura 2000 et des espèces.

Claire AUBIN : Le grand public aime bien participer à ce genre de manifestation concrète.

Mr SCHMITT explique que le club de randonnées n'utilise pas uniquement les PR ou GR, ils empruntent souvent les chemins privés avec autorisation des propriétaires, avec la découverte de jolis endroits.



Certains chemins ne sont pas trop entretenus, ils mettent parfois un coup de sécateur pour les petites branches mais ils sont vite limités.

Aurélié BELVÈZE note qu'il y a quelque chose à faire pour l'entretien des chemins de randonnées tout en tenant compte de Natura 2000 et des cycles de développement des espèces.

Mr SCHMITT : Si certains endroits étaient nettoyés cela serait plus facile, même pour les randonneurs de Saint Jacques.

Aurélié BELVÈZE : Il faut voir qui à la compétence de ces chemins (communautés de communes, communes ou particuliers).

Mr SCHMITT : Nous rayonnons sur environ 40 km autour de Manciet, tous les 15 jours nous faisons un village différent. Depuis le début, nous sommes à peu près à 95 villages différents autour de Manciet, avec des passages différents pour éviter la répétition.

Claire AUBIN : Il y a pas mal de communes qui font des chantiers jeunes, les communes font appel aux centres de loisirs pour entretenir les équipements de la commune mais ils font aussi parfois du débroussaillage.

Aurélié BELVÈZE : On peut favoriser au travers de chantiers jeunes l'entretien de chemins de randonnées et l'on fait d'une pierre deux coups : l'entretien du sentier et les jeunes sont initiés à la biodiversité.

Mr SCHMITT : N'y a-t-il pas une question d'assurance également ?

Aurélié BELVÈZE : Ce sont des choses qui doivent être cadrées par les chantiers jeunes, assurance de type responsabilité civile.

Nicolas BERNADICOU rappelle qu'il travaille avec le lycée de Riscle, sur des chantiers jeunes, dans le cadre de leur formation scolaire (1^{ère} et Terminale Gestion des Milieux Naturels et de Faune GMNF). Il cherche des chantiers diversifiés. Ils interviennent sur le Moura pour la réouverture de milieux (roselière)

Nicolas BERNADICOU présente les travaux qui ont eu lieu sur l'étang du Moura et ceux qui sont en cours ainsi que qu'il se fait sur le site du Moura.

Nicolas BERNADICOU explique que la digue de l'étang du Moura est maintenant fermée suite aux travaux et que la législation veut qu'il n'y ait pas de ligneux sur les digues. Par conséquent, il n'y a plus d'écran végétal par rapport à la faune : on est directement en visuel sur l'étang ce qui crée du dérangement que ce soit pour les tortues ou les oiseaux.

Dans le projet de valorisation du site, il y a un projet de sentier pédagogique qui fera le tour du site mais pas de l'étang en lui-même avec des accès ciblés à l'étang. Il est difficile de concilier sur un site naturel la conservation de la faune et de la flore et faire découvrir ce patrimoine. Le sentier vise à guider le public pour pas qu'il n'aille n'importe où et dérange la faune et par des panneaux à faire découvrir la biodiversité du site. L'échéance pour l'inauguration est fixée à 2021. Cette année la 1^{ère} étape est la création du parking en bordure de la route départementale à l'entrée du site.

L'accès à l'observatoire se ferait par une haie tunnel afin de faire prendre conscience au grand public de l'importance des haies en tant que corridors écologiques et de camoufler le public dans l'approche de l'observatoire.



Aurélié BELVÈZE demande à Nicolas BERNADICOU s'il pense faire des manifestations type « Écofête » de Perchède sur le site du Moura ?

Nicolas BERNADICOU répond qu'il est en contact depuis plusieurs années avec Mr MARIN, le maire de Perchède, et essayent de développer des choses en commun notamment sur la valorisation des sites. Monsieur MARIN a monté une association PIMAO qui va récupérer l'animation du site et aimerait jumeler les 2 sites. Nicolas BERNADICOU a également le souhait de relancer la pêche extensive sur l'étang du Moura et en faire un événement convivial et participatif pour la population locale.

Il serait intéressant qu'à l'échelle du site N2000, il y ait quelque chose d'organiser en terme d'animation.

Aurélié BELVÈZE indique qu'il pourrait s'agir d'établir un programme d'activités annuel entre les différentes associations et les offices du tourisme, un programme que ce soit pour la population et les acteurs.

Nicolas BERNADICOU précise que cela l'intéresse de savoir ce qu'il se passe autour, de faire parti d'un réseau. On peut s'appuyer sur l'association PIMAO.

Aurélié BELVÈZE : Ce programme peut être sous la forme papier ou électronique. On parlait de faire une gazette N2000, jusqu'à présent on fait un bulletin d'information Natura 2000. Jusqu'en 2014, on l'envoyait aux propriétaires et différents acteurs locaux, depuis 2015, il n'y a plus le financement de l'impression et de l'envoi papier. Certains propriétaires sont étonnés de ne plus rien recevoir. L'envoi ne se fait plus que sous format électronique aux gens dont nous avons l'adresse.

Nicolas BERNADICOU : C'est une bonne idée pour faire vivre le site Natura 2000 au moins localement.

Claire AUBIN : Cela permettrait aussi d'informer sur les différentes activités du programme.

Aurélié BELVÈZE : Actuellement, quand nous avons des informations, on les envoie par mel aux membres du COPIL, on fait une mise à jour du site internet des sites Natura 2000 gersois (gers.n2000.fr).

La communication a toujours été un parent pauvre de Natura 2000, on anime dans la durée donc la difficulté dans la durée est de remettre régulièrement l'ouvrage à jour. On a fait beaucoup d'information au début lors de la rédaction du 1^{er} DOCOB puis après les choses se font au fur et à mesure et malgré tout les gens ont changé. On a fait une petite sensibilisation lorsqu'il y a eu les nouveaux conseillers municipaux en 2014 mais pas forcément auprès de tout le monde. Ce qui est important est de pouvoir se rencontrer et discuter mais aussi d'entretenir le lien et la flamme avec d'autres moyens.

Claire AUBIN : L'animation auprès des scolaires est une chose qui marche bien, les écoles sont demandeuses. Les enfants sont intéressés, cela permet de faire passer des messages.

Nicolas BERNADICOU : C'est important que les enfants soient éduquer à l'environnement. Il faut les amener à regarder autour d'eux.

Claire AUBIN : Les animations du CPIE pour les primaires marchent bien. On travaille aussi avec quelques collègues et cela fonctionne bien, les faire sortir sur le terrain est intéressant pour eux. Des professeurs sont intéressés.



Mr SCHMITT : En terme de randonnée : il y a 3 longueurs de parcours. Le petit parcours pourrait être intéressé par une randonnée thématique. Ce groupe prend plus son temps et prend des photos.

Claire AUBIN : Sur les randos grand public, cela peut être ciblé sur un thème particulier (oiseaux, insectes, photos, ...).

Claire AUBIN : Si ce n'est pas de la formation, est-ce que cela peut être plutôt des réunions avec les offices de tourisme pour faire des suivis de l'activité touristique sur le site Natura 2000 (faire des points régulier)

Aurélie BELVÈZE : Oui c'est quelque chose qui peut rentrer dans l'animation, comme on fait des points informels réguliers avec Nicolas.

Nicolas BERNADICOU : L'épine dorsale qui fait le lien entre les entités du site est la Douze, est ce que l'on ne pourrait pas envisager un sentier longeant la Douze, en travaillant avec les syndicats de rivière et les propriétaires. Il existe déjà des bouts de chemins qui longent la Douze.

Mr SCHMITT se questionne sur les plantations d'arbres en bord de cours d'eau.

Aurélie BELVÈZE : Certains peupliers sont plantés sur la berge, en bord de rivière. Dès qu'il y a un coup de vent, le peuplier tombe et arrache une partie de la berge. Il est conseillé d'avoir une distance de recul de plantation par rapport à la berge. On constate que sur certaines peupleraies, certains propriétaires pour gagner en densité et avoir plus d'arbres, plantent jusqu'au bord de la rivière. Il y a un travail d'information des propriétaires à faire, savoir quelles sont les espèces les plus adaptées.

Aurélie BELVÈZE : Pour l'instant comme espèce végétale qui pose souci, on a une station de jussie en limite du site.

Les formations autour des étangs et des pisciculture peuvent s'intégrer avec la CATZH : une journée technique pisciculture des étangs va être proposée sur le Bas-Armagnac.

On avait édité pour l'ancien DOCOB un petit poster des espèces et une petite plaquette du site. Est ce que cela vous semble toujours des outils d'actualités ?

Nicolas BERNADICOU : Il faut peut être les réactualiser ?

Aurélie BELVÈZE : La plaquette avait été réactualisée vers 2010-2012. Un petit guide sur les espèces invasives a aussi été réalisé.

Nicolas BERNADICOU demande si le galéga est noté dans le guide.

Aurélie BELVÈZE explique ce qu'est le Galega officinal. Jolie petite plante, subspontanée à caractère invasif, qui pose problème sur le site du Réseau hydrographique du Midou et du Ludon et on voudrait éviter qu'elle nous embête aussi sur ce site. Elle appartient à la famille des fabacées, pour la reconnaître : elle est imparipennée, la feuille est composée d'une tige avec des folioles paires et un foliole terminal. Au bout de chaque foliole, on a un petit pic que l'on appelle un mucron. Elle accumule des toxines qui a une certaine dose sont toxiques pour les animaux notamment pour le bétail. Les animaux qui pacagent font trier et ne pas la manger. Du foin a été fait sur une parcelle remplie de galéga et dès qu'il y a 10% de galéga



dans une botte de foin, c'est mortel pour une vache. On a eu des cas de mortalité à Monguilhem en 2016.

On surveille donc depuis son apparition, on a eu quelques pieds sur la digue de l'étang du Moura, qu'on peut encore facilement les arracher. Sur des parcelles envahies, la question de la gestion se pose. On a pris contact avec le CEN Aquitaine qui côté landais ont mis en place un protocole suite à une parcelle envahie pour essayer d'épuiser la plante et de diminuer sa présence. On est donc en contact avec eux et le CBNPMP pour savoir ce que l'on peut faire. Les parcelles où il y en a beaucoup sont toutes des parcelles de bord de cours d'eau qui ont été retournées et qui sont inondées. Pour l'instant, on en trouve pas sur les prairies naturelles. Les graines profitent des inondations pour se disséminer et se développent sur les terres qui ont été mises à nu.

En 2016, on avait fait paraître dans la Volonté Paysanne un petit article sur les cas de mortalité et comment le reconnaître.

Un agriculteur a reconverti des parcelles de cultures en prairies, où il y a du galéga. Il fait une fauche très précoce de ces parcelles et pour l'instant l'éleveur qui lui achète ce foin en connaissant le risque, n'a pas eu de problème. Peut être que si le foin est fauché suffisamment tôt, la plante n'a pas eu le temps d'accumuler assez de substances toxiques dans ces feuilles et auquel cas les animaux peuvent le manger sans danger. Mais pour le moment, on manque de recul et de connaissances scientifiques.

Synthèse des propositions :

O9 : Sensibiliser aux enjeux Natura 2000 et valoriser le site

Communiquer

- **Gazette Natura 2000** (électronique)
- **Article régulier dans les journaux locaux et les bulletins municipaux**

Sensibilisation

- **Sensibiliser les scolaires** (maternelle à université)
- **Sensibiliser le grand public**
 - Balade thématique
 - Relancer la pêche de l'étang du Moura
- **Utiliser le sentier pédagogique du Moura comme support d'animation**
- **Favoriser la découverte autrement** (flashcode, 5 sens,...)
- **Formations techniques**
 - A la reconnaissance des espèces invasives comme la Jussie
 - A la gestion des étangs et à la pisciculture
 - En lien avec la CATZH
- **Sensibilisation au Galéga officinal**
- **Recherche et mise en réseau des informations** sur le Galega
- **Aménager un sentier le long de la Douze** (lien entre les entités)
- **Entretien des chemins de randonnées** en tenant compte de la biodiversité



- Voir avec les communes et les communautés de communes
- Au travers de chantier jeune
- Avec le lycée de Riscle, formation Gestion des milieux naturels et de la faune

O10 : Animer le site Natura 2000

- **Établir un programme d'activités** sur l'année du site Natura 2000
 - Avec les différentes associations (CPIE, ADASEA, PIMAO), le CD32 et les offices de tourisme
 - Sous forme papier et/ou électronique
- **Suivi et communication avec l'ENS**
- **Suivi de l'activité touristique** : point d'étape entre les offices de tourisme et les animateurs du site Natura 2000.
- **Relancer la pêche de l'étang du Moura**
- **Développer les liens entre les sites Natura 2000**

Document(s) de travail :

Diaporama de présentation des éléments des diagnostics, des objectifs de développement durable et des exemples d'actions.

Suite à donner :

Réaliser les fiches actions à partir de ces différentes propositions.